

# ACTION URGENTE

## DES HOMMES MENANT UNE GRÈVE DE LA FAIM EN GRAVE DANGER

**Hassan Safadi et Samer al Barq mènent une grève de la faim depuis le 21 juin et le 22 mai 2012 respectivement, pour protester contre leur détention sans inculpation. Ils ont été placés à l'isolement dans la clinique d'une prison en Israël, qui ne peut pas leur prodiguer les soins spécialisés dont ils ont besoin. Ces deux hommes ne sont pas autorisés à consulter des médecins indépendants.**

À la mi-mai 2012, **Hassan Safadi** et **Samer al Barq** ont chacun mis un terme à une précédente grève de la faim ayant duré 70 jours pour le premier et 50 jours pour le second. Hassan Safadi a été placé à l'isolement lorsqu'il a repris la grève le 21 juin dernier pour contester le prolongement de sa détention pour six mois. Fin juin, il a été transféré de la prison de Hadarim vers la clinique de la prison de Ramleh, qui dépend des Services pénitentiaires israéliens. Selon certaines informations, il consommerait de l'eau avec du sel et des vitamines. Le 26 juin, l'ONG Médecins pour les droits humains (MDH) - Israël a demandé aux Services pénitentiaires israéliens de permettre qu'un médecin indépendant examine cet homme. Elle n'a reçu aucune réponse. L'avocat de Hassan Safadi a expliqué que le 4 juillet, son client a refusé l'offre des autorités, qui lui proposaient de le libérer s'il partait s'exiler en Jordanie. Samer al Barq a repris la grève de la faim lorsque l'ordre de détention le concernant a été renouvelé pour trois mois. Neuf jours plus tard, il a été transféré de la prison d'Ofer vers la clinique de la prison de Ramleh. Selon MDH - Israël et Addameer, une autre ONG locale, il ne consommerait que de l'eau avec du glucose et aurait perdu huit kilos. Les deux organisations ont également révélé que, selon sa famille, cet homme souffre de problèmes rénaux et d'hypertension. MDH - Israël a demandé aux Services pénitentiaires israéliens de lui permettre d'envoyer un médecin examiner Samer al Barq, ce qu'ils ont refusé le 25 juin sans donner d'explication.

**Bilal Diab** et **Omar Abu Shalal**, qui ont cessé leur grève de la faim en mai, sont encore en détention administrative. Ils devraient être relâchés le 10 et le 30 août respectivement.

Le footballeur palestinien **Mahmoud al Sarsak** a été libéré le 10 juillet dernier. **Jaafar Izz al Din**, qui a mis un terme à sa grève de la faim en mai, a été remis en liberté le 1<sup>er</sup> juillet.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en hébreu ou dans votre propre langue :**

- faites part de votre inquiétude pour Samer al Barq et Hassan Safadi, et exhortez les autorités israéliennes à leur permettre de recevoir régulièrement des soins médicaux adaptés, ce qui comprend de les transférer vers des hôpitaux disposant d'infrastructures spécialisées, de les autoriser à consulter les médecins indépendants de leur choix, et de veiller à ce qu'ils soient toujours traités avec humanité et ne soient punis en aucune façon parce qu'ils observent une grève de la faim ;
- appelez-les à libérer ces deux hommes sans délai, ainsi que tous les autres individus en détention administrative, à moins qu'ils ne soient rapidement inculpés d'une infraction reconnue par le droit international, et jugés dans le respect des normes internationales d'équité des procès.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 23 AOÛT 2012 À :**

Vice-Premier ministre et ministre de la

Défense

Ehud Barak

Ministry of Defence

37 Kaplan Street, Hakiryá

Tel Aviv 61909, Israël

Fax : +972 3 69 16940 / 62757

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

Commissaire des Services pénitentiaires

israéliens

Lieutenant-General Aharon Franco

Israel Prison Service

P.O. Box 81, Ramleh 72100, Israël

Fax : +972 8 919 3800

Formule d'appel : *Dear Lieutenant-*

*General, / Monsieur,*

**Copies à :**

Juge militaire et général de brigade

Brigadier General Danny Efroni

6 David Elazar Street

Hakiryá, Tel Aviv, Israël

Fax : +972 3 569 4526

Courriel : [avimn@idf.gov.il](mailto:avimn@idf.gov.il)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la cinquième mise à jour de l'AU 119/12. Pour en savoir plus : <http://amnesty.org/fr/library/info/MDE15/035/2012/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES HOMMES MENANT UNE GRÈVE DE LA FAIM EN GRAVE DANGER

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

À la suite d'un accord conclu le 14 mai 2012 avec les autorités israéliennes sous médiation égyptienne, environ 2 000 prisonniers et détenus palestiniens ont cessé leur grève de la faim collective, entamée pour protester contre les mauvaises conditions carcérales, y compris les placements à l'isolement, le fait de ne pas pouvoir voir leurs familles et les détentions sans inculpation. Aux termes de cet accord, les autorités israéliennes s'engageaient à mettre fin à la détention à l'isolement de 19 prisonniers et à lever l'interdiction des visites familiales aux prisonniers originaires de la bande de Gaza. Pour l'instant, aucun de ces détenus n'a reçu de visite de sa famille et plusieurs sont encore placés à l'isolement. Les médias laissent penser qu'Israël ne reconduira pas les ordres de détention administrative en vigueur, à moins que de nouveaux renseignements d'importance soient révélés ; pourtant, les autorités israéliennes semblent continuer d'émettre et de renouveler de tels ordres. Pour en savoir plus, consultez le rapport d'Amnesty International *Starved of justice: Palestinians detained without trial by Israel*, <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE15/026/2012/en>, juin 2012 (en anglais).

Samer al Barq, 37 ans, aurait été détenu pendant quatre ans et demi en Jordanie, principalement au centre de détention du Département des renseignements généraux. Il a été libéré en janvier 2008 avant d'être de nouveau interpellé en avril 2010 et détenu sans inculpation jusqu'en juillet 2010, période à laquelle il aurait été transféré, en dehors de toute procédure légale, vers la prison d'Ofer, en Israël. Il est depuis maintenu en détention administrative.

Hassan Safadi est incarcéré depuis le 29 juin 2011. Il faisait l'objet d'un ordre de détention administrative qui devait expirer le 29 juin dernier, mais une semaine avant, il a appris que cet ordre serait renouvelé pour six mois. Il a alors repris la grève de la faim, après quoi les autorités l'ont placé à l'isolement. Cet homme attend les conclusions d'un examen judiciaire de l'ordre de détention le visant. Il pourrait être libéré ou bénéficier d'une réduction de sa période d'incarcération, bien que ce genre d'examens confirment généralement l'ordre de détention. Il semble que Hassan Safadi se soit vu proposer de partir s'exiler en Jordanie en échange de sa remise en liberté. Plusieurs « détenus administratifs » ont ainsi été relâchés après avoir accepté de quitter les territoires palestiniens occupés et de s'exiler. La Quatrième Convention de Genève interdit à toute puissance occupante de transférer de force ou de déporter des personnes hors d'un territoire occupé. Amnesty International demande aux autorités israéliennes de cesser de contraindre des Palestiniens à s'exiler en dehors des territoires palestiniens occupés, et de mettre un terme aux déplacements forcés depuis la Cisjordanie vers Gaza, y compris dans le cadre d'accords de remise en liberté de « détenus administratifs ».

Bilal Diab est incarcéré depuis le 17 août 2011. Il a cessé sa grève de la faim le 14 mai dernier au bout de 76 jours. Omar Abu Shalal est incarcéré depuis le 15 août 2011. Il a mis un terme à sa grève de la faim à la même date au bout de 72 jours.

Mahmoud al Sarsak a cessé la grève de la faim au bout de 92 jours. Cet homme protestait contre son maintien en détention sans inculpation ni jugement alors que son avocat avait conclu un accord avec les Services pénitentiaires israéliens pour obtenir la libération de son client. Il est rentré chez lui à Gaza le 10 juillet, après avoir été incarcéré pendant près de trois ans sans inculpation. Il était le seul Palestinien détenu aux termes de la loi relative aux combattants illégaux, qui est utilisée pour placer des Palestiniens originaires de la bande de Gaza en détention administrative. Pour en savoir plus, consultez, <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/israel-s-release-palestinian-footballer-shows-need-end-unjust-detention-wit>.

Le 20 mai 2012, la Haute Cour de justice a décidé que l'ordre de détention administrative concernant Jaafar Izz al Din ne serait pas renouvelé.

Noms : Hassan Safadi, Samer al Barq, Bilal Diab, Omar Abu Shalal, Mahmoud al Sarsak, Jaafar Izz al Din

Genre : hommes

Action complémentaire sur l'AU 119/12, MDE 15/038/2012, 12 juillet 2012

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

